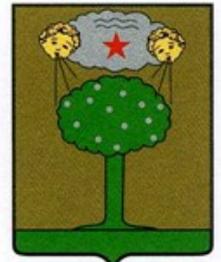


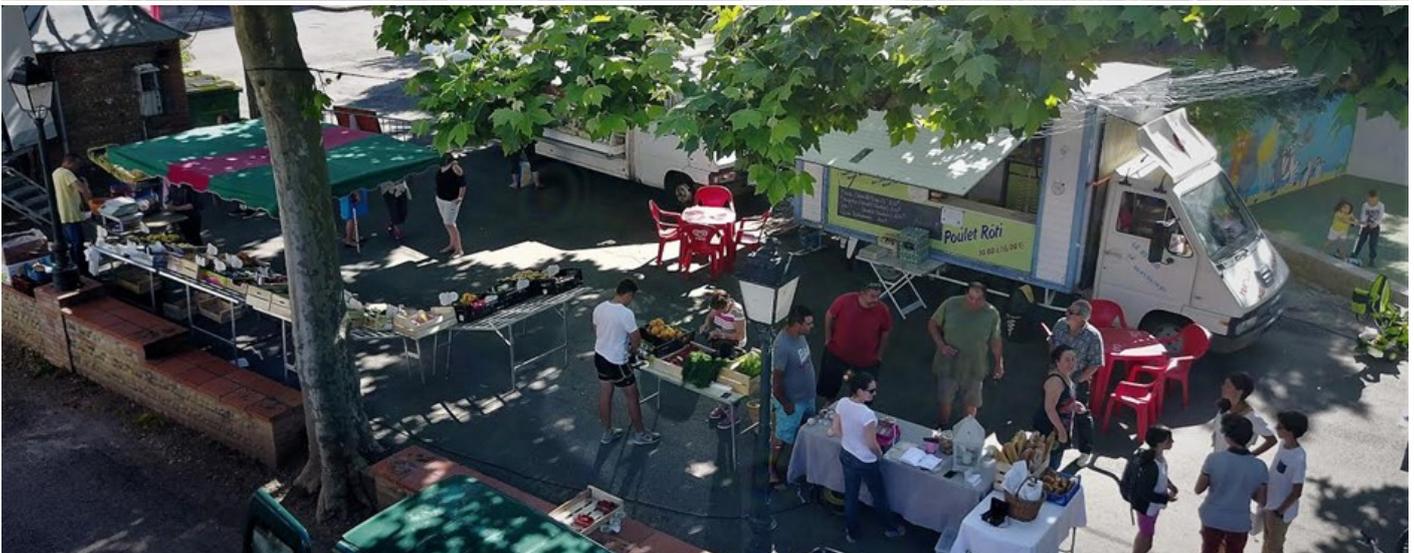
Informa Thil



RES COUMO THIL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 86 Juin 2017



Le Mot du Maire



Les longues soirées d'hiver ont laissé la place aux beaux jours du printemps. Le soleil et les températures agréables sont de retour pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Ce printemps fut notamment marqué par le départ à la retraite de Michel Bergé qui, après 27 ans de bons et loyaux services a bien mérité de profiter de sa nouvelle vie remplie de loisirs loin des contraintes horaires liées au travail. C'est le jeudi 27 avril que les élus en présence des anciens maires, des employés, de sa famille et de la presse locale lui ont présenté leurs remerciements sincères pour toutes ces années au service de la commune.

Dans le précédent numéro, les vœux de début d'année avaient permis de présenter les projets portés par l'équipe. Les nombreux travaux d'infrastructure croisés avec les contraintes temporelles et financières nous ont obligés à faire des choix. La toiture de l'école élémentaire ne pouvant se réaliser que pendant les grandes vacances scolaires doit être reportée d'un an. Des travaux seront néanmoins réalisés aux écoles avec la sécu-

risation de celles-ci et le réaménagement du parking dans le but d'un plus grand confort de circulation. Le conseil municipal des jeunes après avoir commencé à dessiner sur les murs de l'aire de jeu (un grand merci aux artistes en herbe !), travaille avec les commissions associations et travaux sur le dossier du city-stade. Ces espaces dédiés aux jeunes du village seront un atout pour notre commune et augmenteront les lieux de rencontres et d'échanges.

Avec l'arrivée des beaux jours, il me semble particulièrement important de mettre l'accent sur le « vivre ensemble ». En effet toutes les activités, sorties, promenades, « garden party »... qui fleurissent en cette période de l'année doivent se dérouler dans la bonne humeur et le respect du voisinage.

C'est pourquoi il est primordial que chacun à son niveau œuvre pour que Thil reste un village où nous avons plaisir à vivre.

Pour conclure, en cette période estivale, je vous souhaite de Bonnes Vacances à tous.

Céline Frayard, Maire de Thil.

Le CMJ



Le Conseil Municipal des Jeunes

Nous sommes Tristan, Loann, Alan, Antoine Gr, Enzo, Pierre-Louis, Manon, Alexis, Jade, Lila Gr, Léo, Arthur, Lilou, Elodie, Lila G, Antoine D, Antoine H, Yanis.

Agés de 9 à 17 ans nous avons souhaité nous investir dans la vie de la commune en créant un CMJ. Nous souhaitons améliorer la vie du village et des jeunes Thilois. Tous les deux mois nous nous réunissons pour transmettre les idées des jeunes à la mairie.

Pour cela nous avons mis en place une boîte à idées et nous sommes à votre écoute.

A ce jour nous avons réalisé une fresque sur le thème de « Madagascar » pour rendre plus gai l'espace de jeu.

Nous allons bientôt la terminer avec des « Minions »

et nos empreintes de mains. Nous travaillons sur le projet d'un terrain multisports et la mise en place de nouvelles poubelles et de bancs dans le village. D'autres projets sont encore en réflexion. A très bientôt.

Le CMJ



Dépolluthil :



Un grand merci à tous les participants du second DépolluThil organisé par la mairie le 18 mars en partenariat avec les associations de Thil.

Ce fut une nouvelle réussite puisque vous êtes venus nombreux de Thil et des environs, petits et grands pour ce moment convivial.

Une fois encore la benne prêtée par la Communauté de Communes a été remplie. De nombreux encombrants ont été retirés du ravin et cette année nous avons pu nettoyer tous les fossés du village et des différentes routes.

Cette action citoyenne permet à tous de vivre au quotidien dans un village propre.

Le Conseil Municipal des Jeunes réfléchit à des affiches pour sensibiliser toute la population à être plus responsable pour la propreté de notre commune.

Concert de l'Ensemble Orchestral Pierre de Fermat en l'église



Le dimanche 23 avril, premier tour des élections présidentielles, l'Ensemble Orchestral Pierre de Fermat

donnait un concert dans notre belle église de Thil. Devant un public nombreux et enthousiaste, ils ont inter-

prété l'ouverture Egmont de Beethoven, le concerto pour trompette de Haydn et la 1ère symphonie de Gounod. A l'issue du concert, public et musiciens étaient réunis autour d'un pot de l'amitié offert par la mairie : un moment de partage pour conclure une belle journée qui voyait le retour de la musique symphonique à Thil, exactement 50 ans après le concert donné par l'Orchestre de l'Université de Toulouse dans cette même église !

Cérémonie du 8 mai :

Sur invitation de Madame Céline Frayard, maire de la commune et des Conseillers municipaux, la cérémonie commémorative du 72^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945 a été organisée le Lundi 8 Mai 2017 à 18 h. 45. Après un rassemblement sous la halle de la mairie, un cortège s'est formé pour se rendre au monument aux morts où la cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux participants : les portedrapeau, des représentants des communes voisines, des représentants du Conseil départemental, le président de l'ARAC, des représentants des Anciens Combattants, un représentant de la gendarmerie de Grenade, des parents d'élèves accompagnés de leurs enfants et des Thilaises et Thilois.

Les discours des Associations des Anciens Combattants et du Minis-



tère ont été lus.

L'hommage rendu aux victimes est passé par les sonneries de circonstance et la Marseillaise chantée par les élèves de l'école venus nombreux

et très applaudis.

A la fin de la cérémonie, Madame le Maire a invité tous les participants à un vin d'honneur servi dans la salle des mariages de la mairie.

Sécurisation des établissements scolaires de la commune:

Le parking des écoles va être réaménagé par la mairie pour la rentrée 2017. Actuellement le parking tel qu'il est conçu ne permet pas une sécurisation optimisée des écoles. Le plan Vigipirate exige, en effet, qu'il n'y ait pas de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Le parking sera donc remanié afin qu'il devienne extérieur à l'école. Ce réaménagement prendra la forme d'une aire de dépose ou d'arrêt minute et non de stationnement durable. Pour faciliter la circulation, une deuxième ouverture sera donc réalisée (voir photo) et un sens de circulation mis en place. L'accès au groupe scolaire hors des heures normales d'ouverture se fera à partir de visiophonie. Enfin la clôture sera rendue homogène pour protéger les accès. Tout cela est le fruit d'un exercice attentat intrusion réalisé sur notre commune avec le soutien de la Gendarmerie Nationale de Grenade. A la suite de ce dernier des mesures ont été immédiatement prises et la mairie a proposé toutes les mesures énumérées précédemment pour la rentrée 2017.



Objectif zéro phyto :

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides...) est interdit pour l'entretien des espaces verts et pour le désherbage des voiries.

Les pesticides sont aujourd'hui omniprésents dans notre environnement (l'eau, l'air, le sol et les végétaux) et ont des conséquences néfastes sur la biodiversité et sur la santé publique.

La Commune s'est engagée dans cette démarche avec un plan d'actions pour une gestion de l'espace public sans pesticide. Cette pratique a deux objectifs qui sont le fait d'éviter de mettre les agents municipaux au contact de produits aux effets sensibles sur la santé et la maîtrise des impacts nocifs sur la biodiversité.

C'est pourquoi, la présence d'herbe en bord de trottoir ou dans les allées n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. Bien au contraire, c'est le signe d'une nouvelle gestion des espaces publics et des espaces verts. Ces nouveaux modes de gestion n'ont pas les résultats radicaux et destructeurs des pesticides.

Il va donc falloir apprendre à accepter la végétation et changer de regard face aux endroits où de « la mauvaise herbe » se développe, sans penser que le travail n'est pas fait. L'enjeu de cette démarche est d'allier la qualité de l'entretien des espaces publics et d'accepter la végétation au sein du village.

Plan canicule :

La mairie a pour obligation de constituer un fichier recensant les personnes isolées, de 65 ans et plus ou handicapées résidant à leur domicile, afin de prévenir les risques en cas d'alerte canicule. La veille saisonnière (période

Pacte fiscal suite à la fusion des Communautés de Communes :

La fusion imposée des intercommunalités de Save et Garonne et coteaux de Cadours a eu comme répercussion une augmentation des taux d'imposition. Le conseil municipal a fait le choix de diminuer ces taux d'imposition locaux afin de ne pas impacter les impôts payés par les Thilois. La communauté des communes compensera le produit équivalent perdu par le versement d'une attribution de compensation.

	EPCI avant fusion	EPCI après fusion
TH	10,21%	10,95%
TF	1,25%	1,61%
TFNB	4,10%	6,64%

	Commune avant fusion	Commune après fusion
TH	15,24%	14,50%
TF	15,08%	14,72%
TFNB	78,41%	74,63%

Ces taux retenus s'appliquent sur une base d'imposition données par l'Etat. En 2016, la revalorisation des bases a été fixée à 0.40%.

Opération tranquillité vacances :

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Un formulaire est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur le site internet (<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Vous-aider/Actions-de-prevention/S-inscrire-a-une-operation/OTV>), il est à remplir avant de se rendre sur place pour finaliser la demande

de surveillance) est ouverte depuis le 1er juin et jusqu'au 31 août 2017.

Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre, adressez-vous à la mairie (05.61.85.42.88).

Départ à la retraite de Michel Bergé :

Le jeudi 27 avril, Michel Bergé était attendu dans la salle des mariages de la mairie pour une surprise. L'équipe municipale, avec l'aide de son épouse Annie, avait convié le personnel de la mairie, les anciens maires, sa famille et ses amis pour un pot de départ à la retraite.

Michel a commencé sa carrière dans une menuiserie et par la suite travaillé dans une entreprise de bouchons. C'est en 1990 qu'il fut employé par la mairie de Thil pour y rester 27 ans en voyant ainsi se succéder 6 maires. A cette occasion, Céline Frayard, Maire de Thil, a déclaré : « tu es de cette génération qui ne remet jamais en cause ce qu'on lui demande de faire. Depuis un an et demi que je suis devenue ton « patron », j'ai compris que je pouvais t'appeler à n'importe quel moment, week-end compris. ». Sportif dans l'âme, Michel est un passionné de rugby et en tant que supporter de l'US Colomiers il ne manque pas les matchs de pro D2 sur le stade Michel Bendichou à Colomiers. La pétanque est aussi une autre passion qui se vit en famille avec son fils Nicolas et Annie sa femme. Licencié à la pétanque Thiloise, Michel a pré-

sidé le club de nombreuses années et continue de participer aux nombreux concours du secteur. C'est dans une ambiance chaleureuse que Céline Frayard, après un discours de remerciements, lui a remis une écharpe humoristique de « Mister Retraite » lors de cette réception qui s'est poursuivie autour d'un buffet.

L'ensemble de l'équipe municipale lui souhaite une excellente retraite.



Site internet Histoire de Thil et Bretx :

Un nouveau site internet consacré à l'histoire des communes de Thil et de Bretx, porté par des amateurs passionnés, vient de naître. Si l'histoire locale vous intéresse nous vous invitons à visiter ce site à l'adresse suivante :

<https://bretxthilhistoirelocale.blog/thil/>

Pour plus d'informations, contacter Marcel Sultana (marcel.sultana@sfr.fr ou 0777340003).

Incivilités :

L'équipe municipale déplore des comportements irrespectueux sur le territoire communal. Ces agissements ayant pour effet de ternir l'image de notre commune et de nos événements, de décourager certaines personnes de se rendre au cœur du village et d'empêcher les habitants de vivre paisiblement ; nous vous invitons à les signaler à la gendarmerie dès lors que vous en êtes témoins ou victimes. En parallèle, l'équipe municipale s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire cesser tous ces comportements malvenus.

Tranquillité du voisinage :

Selon l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (n° 083 du 23/07/1996), les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses,

scies mécaniques, etc. ne doivent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Etat Civil

DÉCÈS :

- Antony John KNIBBS, décédé le 9 février 2017 à Thil, 80 ans.
- Clément Louis Justin SABATHÉ décédé le 16 février 2017 à Lombez (Gers) né et inhumé à Thil, 94 ans.
- Suzanne Philippine Baptistine ROULLI veuve SALETTES décédée le 13 mars 2017 à Thil, 88 ans.
- Marinette Jeanne BARDET veuve ALPHONSE décédée le 13 avril 2017 à Toulouse, inhumée à Thil, 95 ans.
- Pauline, Germaine BORDES décédée le 15 avril 2017 à Toulouse, née à Thil, 91 ans.

- Jean-Claude Irénée TRUEL décédé le 9 mai 2017 à Auch, inhumé à Thil, 85 ans.

- Suzanne, Henriette, Marie CANITROT épouse LÉZAT, décédée le 30 mai 2017 à Mauvezin, inhumée à Thil, 79 ans.

NAISSANCES :

- Raphaël COSIO TRANIER né le 25 janvier 2017 à Toulouse, domicilié 12 Rue des Fraiches
- Chloé Marie MAURÉ née le 8 mars 2017 à Toulouse, domiciliée 12 Chemin Laffont
- Chiara, Marie, Véronique CAMPO née le 4 mars 2017 à Muret, domiciliée Grand Rue.
- April, Camille IGUAL née le 15 avril 2017 à Toulouse, domiciliée 6 Chemin Laffont.

Amical Circus :

La saison d'Amical Circus s'est très bien déroulée, sur 5 weekends, d'octobre à mai.

Côté enfants, nous avons "fait le plein" une douzième année sur les 4 groupes d'âges différents (de 14 à 17 participants pour chacun).

Les goûters collectifs de 16h30 ont permis aux pâtisseries en herbe de dévoiler leurs talents pour le plus grand plaisir des gourmands présents.

Pour les adultes, deux sessions "découverte des arts du cirque" ainsi qu'un atelier maquillage ont eu lieu, en nocturne, avec succès.

L'année s'est achevée dimanche 21 mai par un magnifique spectacle en 2 actes, suivi chacun par un moment convivial de partage et d'échange dans l'herbe devant la salle polyvalente (pique-nique à l'issue du spectacle des petits et "verre de l'amitié" à l'issue du spectacle des grands). Jalal, le professionnel de cirque de la Compagnie Pré en Bulles basée dans le Gers, nous a encore une fois permis d'effleurer les étoiles circassiennes avec brio et gentillesse. Nous remercions chaleureusement les parents

qui nous ont aidés à la création et à l'installation des décors du spectacle ainsi qu'au rangement de la salle.

Nous adressons un immense merci aux familles qui se sont investies tout au long de l'année pour apporter leur aide tant dans la mise en place du matériel les samedis matins, que dans l'accompagnement des cours des petits, que dans la prise en charge mutualisée du professionnel de cirque (repas et couchage).

Forts de tous ces bons moments, nous reconduisons le partenariat avec la compagnie Pré en Bulles. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

La formule sur 5 weekends entre octobre et mai sera reconduite. Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver dès septembre sur les forums des associations de Thil et de Launac. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter à :

amical.circus@gmail.com

*Vanessa, Nathalie, Marie et Sébastien,
bénévoles pour Amical Circus*

Parents d'élèves de l'école maternelle :

Les parents d'élèves de l'école maternelle ont organisé différentes opérations afin de récolter de l'argent pour offrir des activités aux enfants. Vous avez pu retrouver les parents d'élèves le 7 mai pour une vente de gâteaux

devant la mairie lors du deuxième tour de l'élection présidentielle, le 2nd Vide ta Chambre a été organisé le 14 mai à la salle polyvalente et le tirage au sort de la tombola du printemps a été effectué par les enfants le 11 mai (265 lots ont été distribués). Nous remercions chaleureusement les Thilois et Thiloises pour leur participation et contribution à tous ces événements. L'argent récolté nous a permis d'offrir aux enfants une journée autour de la magie réalisée par la Compagnie Fabulous avec atelier découverte et réalisation de tours de magie, suivi du spectacle Habille Toi Zoé !

Une séance de cirque réalisée par Pré en Bulles du 22 mai a également été offerte aux enfants.

Les élèves bénéficieront également d'une animation autour des sentiers sonores réalisée par Michel Propiloky suivi du spectacle sur le recyclage intitulé Le Génie des Poubelles !



Comité des fêtes :

Le comité des fêtes de Thil remercie tous les habitants de Thil pour leur accueil et leur générosité durant la quête qui a servi à financer le beau feu d'artifices. Nous remercions aussi la municipalité pour l'aide fournie. Le comité déplore cependant quelques actes de vandalisme durant la fête locale, actes qui ternissent un peu l'image de notre jolie fête, quel dommage... Des mesures plus poussées seront prises en conséquence l'année prochaine. Le comité vous attend le 24 juin pour la fête de la musique et marché gourmand à Thil.

Jean luc Lezat et son équipe

L'as de Thil :

L'as de thil organise des concours de belote tous les samedis soirs de novembre à mars. L'engagement est de 10 euros par équipe, et tous les joueurs sont récompensés. Le but étant de passer une bonne soirée dans une ambiance conviviale, des pâtisseries sont offertes aux joueurs durant les concours. Le challenge MARIE COLOMES se perpétue d'une année à l'autre. Un vin d'honneur offert par l'as de thil clôture la saison. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle et nos bénévoles Jean Pierre HOEFLICH et Claude LIPPI qui nous aident pour le rangement des tables et des chaises. La reprise de la belote se fera le 4 NOVEMBRE 2017 JUSQU'AU 31 MARS 2018.

*La présidente Mme Liliane HOEFLICH
et la trésorière Mme Martine LIPPI*

Tennis club de Thil :

TENNIS CLUB DE THIL

Ecole de tennis affiliée
à la Fédération Française de Tennis
tennisclubdethil@gmail.com

Une belle saison de tennis à Thil !

La saison 2016-2017 s'achève mais de beaux événements restent encore à venir. En premier lieu, les enfants de l'école de tennis entre 5-8 ans qui le souhaitent auront la possibilité de participer à un rassemblement à Balma organisé par le Comité Départemental le mercredi 21 juin après-midi.

Ce sera, lors de cette journée, l'occasion pour eux de se confronter à de nouveaux partenaires.

Notre équipe féminine Thil-Larra engagée dans le tournoi des Raquettes FFT 2017 s'est brillamment qualifiée pour les demi-finales en battant le club de Saint-Jean et nous lui souhaitons d'aller le plus loin possible et pourquoi pas de gagner la finale!

Le dimanche 2 juillet, se tiendra à Thil la 2ème édition du Tournoi Féminin Multi-Chances. Huit participantes sont attendues pour cette journée tennistique qui allie matchs courts et animations « bien être » : massage, réflexologie plantaire et méditation..

Pour rappel, notre fête du tennis se déroulera le week end du 17 et 18 juin. N'hésitez pas à consulter notre programme sur notre site:

<http://tennisclubdethil-saison2016-2017.blogspot.fr/>.

A noter que la journée du 18 juin est ouverte à tous les Thilois et Thiloises, c'est l'occasion de venir découvrir notre club et taper quelques balles, seul, accompagné ou en famille. Apéritif et grillades seront offerts par le club à cette occasion pour le repas partagé du midi.

Le Bureau du Tennis Club de Thil



Nouvelles du CLAE :

Voici nos dernières réalisations faites par les enfants du CLAE sur le thème du printemps pour la fête des mams.



L'âge d'or :

Bonjour à toutes et à tous, des nouvelles des seniors de Thil.

Après un hiver long et un peu rude, les membres du CLUB DE L'ÂGE D'OR DE THIL sont prêts à profiter du printemps qui leur tend les bras et à accueillir les belles journées d'été.

Comme à l'accoutumée, nous continuons nos réunions de loto et de belote, tous les 15 jours, qui se termineront le 13 juillet et reprendront le jeudi 7 septembre 2017. Nous préparons nos sorties de fin de saison : repas avec le CICA à Bouconne le 8 juin, sortie au vert à la Ferme des Téoulets à Merville ; la visite de Bordeaux a dû être annulée mais nous réfléchissons à une sortie à la rentrée avant notre assemblée générale du 7 octobre et le repas de Noël du 9 décembre 2017. Le numéro 2 de l'Autan des Souvenirs est paru en Mai et nous a fait vivre la touchante histoire d'un « petit réfugié » toulousain, MICHEL durant l'été 1944 à Thil.

Nouveauté : un onglet réservé à notre club a été créé sur le site internet de la Mairie (www.mairie-thil31.fr) à la rubrique « vie associative ». Vous pourrez y consulter les deux numéros de l'Autan des Souvenirs et toutes les informations relatives à notre association. Nous vous invitons à venir nous rejoindre nombreux, pour passer d'agréables journées dans une ambiance conviviale.

La présidente, Yvette Dubois

Le siège de Thil en 1590

Situé dans une région relativement à l'écart des invasions, le village de Thil eut cependant, à subir, dans le cours de l'histoire, quelques incursions militaires. Les archives de M^o Chauderon, notaire à Grenade à la fin du XVI^e siècle, nous livrent un document curieux : cet acte a été dressé par le notaire le 7 décembre 1593 « à Tilh, sénéchaussée d'Armagnac, dans la maison de Barthélémy Lacroix, capitaine, consul du dit lieu ». Ce titre de capitaine, implique l'existence d'une garde de l'ensemble fortifié qui regroupait les maisons du village, dispositif d'un usage courant en cette période d'insécurité. Sa maison devait être située à l'intérieur de l'enceinte. Écoutons le notaire :

D'abord un problème fiscal ; Pierre Estellé, praticien (expert) à Grenade au nom du sieur Delafage, receveur des tailles (impôts) rappelle aux consuls que le lieu de Tihl a été cotisé (imposé) pour l'année mil cinq cent nonante de la somme de 67 écus et quelques sous, et le leur a signifié « afin qu'ils n'en prétendent ignorance, requérant audit Lacroix vouloir présentement procéder au dit paiement, ou proposer raisons pour lesquelles ne sont tenus ; autrement, proteste contre eux, parlant a ycelui Lacroix de tous dépens, dommages et intérêts, et de tout ce qu'il peut et doit ». En réponse « parlant ycelui Lacroix, pour son regard seulement, et en ce qui le concerne comme consul du dit lieu de Tilh ladite année nonante, a répondu que ni lui, ni ses compagnons consuls, n'eurent moyens de cotiser, lever ni exiger

aucune somme en ce lieu... Et que, pour le présent, ne peut faire d'autre réponse qu'au préalable, il n'en ait communiqué, tant à ses dits compagnons, qu'au Conseil du dit lieu, et a protesté au contraire de tout ce qu'il peut et doit, attendu que ses dits compagnons et les plus principaux du Conseil sont ailleurs. Causant l'empêchement fait par l'armée du sieur maréchal de Matignon qui était pour lors en ses quartiers (dans le village) comme il est très notoire que ne pouvant le dit lieu y résister. Laquelle armée, entrée avec capitulation dans ycelui lieu, les en firent aller aux champs (tous les thilois) de quoi furent destitués de tous moyens et commodités. Présents : Pierre, Jean et Guillaume, habitants du dit lieu de Tilh, ne sachant signer, ni le dit Lacroix ; le dit Estellé est signé, et moi, Chauderon ».

Il y eut donc un siège du village, suivi d'une capitulation sans combat, car si les murailles pouvaient suffire à décourager quelques pillards, elles ne pouvaient résister à une véritable armée. Notre village, qui avait déjà eu à souffrir en 1562 du passage de bandes huguenotes venues soutenir les protestants toulousains, puis en 1589, de la présence encombrante du marquis de Villars, chef militaire de la Ligue, au château de Marnac, dut, en 1590, affronter l'armée du maréchal de Matignon. Jacques II de Thorigni, maréchal de Matignon, fut gouverneur de Guyenne à la mort d'Henri III. Ferme soutien d'Henri de Navarre, il remit la province sous l'autorité du roi. Nous ignorons combien de temps ses soldats restèrent à Thil, mais les habitants expulsés « manu militari » purent sans doute regagner leurs maisons rapidement. Le règne pacificateur d'Henri IV permit de réparer bien des dommages et il ne semble pas que les troubles de la Fronde sous Louis XIII aient causé des problèmes mis à part le démantèlement du château de Launac vers 1625. Il faut attendre la Révolution pour voir à nouveau une force armée investir le village dans un contexte très différent.



Vestiges des anciens remparts vers 1900

Michel Comby